

SAC-890831

UNIVERSITÉ DE MONCTON

104^e réunion du

SÉNAT ACADEMIQUE

Le 31 août 1989

9 h Salon du Chancelier

Centre universitaire de Moncton

PRÉSENTS

Louis-Philippe Blanchard,
président
Fernand Arsenault
Anne-Marie Arseneault
Samuel Arseneault
Julian Barbalata
Lorraine Y. Bourque
Armand Caron
Julien Chiasson
Wilkie Darismé
Léandre Desjardins
Marcel Duguay
Yvon Fontaine
Georges François
Rémi Guitard
Christophe Jankowski
Jean Ladouceur
Caroline Lanteigne
Denis Laroche
Roland G. LeBel
Léonard J. LeBlanc
Albert Lévesque
Colette Martin

PRÉSENTS

Guy Martin
Kathleen McGraw
Serge Morin
Carmen Paulin
Ronald Pettigrew
Marielle Préfontaine
Simone Rainville
Arsène Richard
Omer Robichaud
Rodolphe Savoie
Narendra Srivastava
Vance Toner
Émilien Vermette
Francis Weil
George Wybouw
Margarita Yuste
Paul-Emile Benoit, invité
Gérald Boudreau, invité
Médard Collette, invité
Louis Malenfant, invité
Jean-Guy Rioux, invité
Viateur Viel, invité
Gilles Long, secrétaire

EXCUSÉS: Mona Chamberlain, Jeannette Doucet et Claude Loiseau

ABSENTS: Normand Carrier et Nathalie Chiasson

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT	4
2.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4.	CORRESPONDANCE	4
5.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
6.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-890601	5

7.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
7.1	(4.1) Lettre de Léandre Desjardins	5
7.2	(7.2) Librairie Acadienne	5
7.3	(7.4) Rôle du Sénat - rapport préliminaire	5
7.4	(7.7) Doctorat en études françaises	5
7.5	(14.2) Futurs recteur(e) et vice-recteur(e): rôle et orientation	6
7.6	(10) Encadrement des programmes pluridisciplinaires	6
13.	FUTURS RECTEUR(E) ET VICE-RECTEUR(E): RÔLE ET ORIENTATION	6
14.	REDISTRIBUTION DES TÂCHES ET RESPONSABILITÉS À L'INTÉRIEUR DE LA HIÉRARCHIE ADMINISTRATIVE ACTUELLE	6
8.	RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDE DE LA FORMATION GÉNÉRALE	7
9.	RÉCEPTION DU SUPPLÉMENT 1989-1990	12
10.	RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-890818	12
11.	NOMINATIONS.....	12
11.3	Comité consultatif de sélection du recteur	12
11.1	Comité d'attestation d'études	13
11.2	Comité de sélection des grades honorifiques	13
11.4	Comité des programmes	13
12.	RAPPORTS ANNUELS 1988-1989: COMITÉS DU SÉNAT, DOYENS, DIRECTEURS, DIRECTRICES ET BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF	13
15.	STATISTIQUES: ADMISSIONS-RÉADMISSIONS 1989-90	14
16.	DISTRIBUTION DES NOTES	14
17.	AFFAIRES NOUVELLES	15
17.1	Création d'un centre de recherche en conversion d'énergie	15
17.2	Comité conjoint MESF - U de M	16
17.3	Nouvelle procédure d'admission	16
18.	PROCHAINE RÉUNION	16
19.	CLÔTURE	17

ANNEXES

ANNEXE A: Rapport du Comité d'études de la formation générale	19
ANNEXE B: Procès-verbal CCJ-890818	44
ANNEXE C: Rapports annuels 1988-1989: comités du Sénat, doyens, directeurs, directrices et bibliothécaire en chef	51
ANNEXE D: Statistiques: admissions-réadmissions 1989-90	245
ANNEXE E: Distribution des notes	246
ANNEXE F: Création du Centre de recherche en conversion d'énergie ..	261
ANNEXE G: Comité conjoint MESF - U de M	284

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR LE PRÉSIDENT

M. le Président appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 8. Les personnes suivantes se sont excusées: Jeannette Doucet, Mona Chamberlain et Claude Loiseau. Il souhaite **la** bienvenue aux nouveaux membres: Wilkie Darismé, directeur de l'École de service social; George Wybouw, professeur au CUM; Marcel Duguay, professeur au CUS; Carmen Paulin, étudiante de 2^e cycle au CUM; Kathleen McGraw, étudiante au CUS et Rémi Guitard, étudiant au CUSLM.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

M. le Secrétaire donne lecture de l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

D'après le Secrétaire, tout est conforme.

4. CORRESPONDANCE

4.1 Lettre de Christophe Jankowski (1989 08 23), dans laquelle il demande de porter à l'ordre du jour, à la rubrique 7, le point suivant: (14.4) Retour au procès-verbal SAC-881109.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUIR

Ajouts à la rubrique «Affaires découlant du procès-verbal»:

7.5 (14.2) Futurs recteur(e) et vice-recteur(e): rôle et orientation;

7.6 (10) Encadrement des programmes pluridisciplinaires

Ajouts à la rubrique «Affaires nouvelles»:

17.1 Création d'un centre de recherche en conversion

d'énergie; 17.2 Comité conjoint MESF - U de M;

17.3 Nouvelles procédures d'admission.

***R: 01-SAC-890831**

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Guy Martin

"Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié."

Vote unanime ADOPTÉ.

R: 02-SAC-890831

Il est proposé par George Wybouw et appuyé par Samuel Arseneault

"Que les rubriques 13 et 14 soient traitées avant la rubrique 8."

Vote unanime ADOPTÉ.

* R: = Résolution (i.e. une proposition adoptée)

P: = Proposition (i.e. une proposition rejetée ou non secondée)

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-890601

R: 03-SAC-890831

Il est proposé par Jean Ladouceur et appuyé par Léandre Desjardins

"Que le procès-verbal SAC-890601 soit adopté avec les corrections suivantes:

Monsieur Jankowski demande de rayer le texte 14.4, page 26, du procès-verbal du Sénat 890601 et de le remplacer par Sur demande de S. Rainville, le Sénat discute la question du rapport de la FESR SAC-881109.

Christophe Jankowski a préparé une lettre ouverte au Président du Sénat et demande de la distribuer aux membres; permission que Monsieur le Président lui accorde.

Page 12, au milieu de la page, il faut lire: ... Il est à noter que trois différents directeurs de ce département ont travaillé..."

Vote unanime ADOPTÉ.

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

7.1 (4.1) Lettre de Léandre Desjardins

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche précise que ce point est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Comité des programmes.

7.2 (7.2) Librairie Acadienne

Le Vice-recteur à l'administration explique que des améliorations ont été apportées. L'ouverture officielle est prévue pour le 6 septembre à 14 h. Les rénovations sont complétées. Les commentaires reçus sont favorables. Il reste l'étape de l'embauche des employés additionnels; cela sera fait un peu plus tard à l'automne.

7.3 Rôle du Sénat - rapport préliminaire

Question référée au BDS. Monsieur le Président fait rapport. Un premier point concerne la procédure, laquelle a été assouplie à une réunion précédente. Du côté de la Charte et des Statuts et règlements de l'Université, le BDS estime qu'il n'est pas nécessaire de procéder à un réexamen dans un proche avenir.

Plusieurs membres sont d'avis qu'il faut pousser l'évaluation plus loin. Le BDS poursuivra sa réflexion et fera rapport.

7.4 (7.7) Doctorat en études françaises

Monsieur le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique que le projet a été acheminé à la CESPМ tel que prévu. La proposition de l'Université a été examinée par un comité conjoint. Une consultante, Madame Eva Kushner (présidente de la University of Victoria à Toronto), a été nommée pour faire une évaluation. Elle est venue nous rendre visite les 10 et 11 août dernier. Elle avait indiqué que le comité aurait son rapport le

R: 08-SAC-890831

Il est proposé par George Wybouw et appuyé par Francis Weil

"Que les commentaires faits au Sénat soient transmis au Comité de sélection et aux candidats au poste de recteur."

Vote unanime ADOPTÉ.

PAUSE 11 h 10
REPRISE 11 h 30

8. RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTUDES DE LA FORMATION GÉNÉRALE

(Voir l'annexe A)

Les membres du Comité assistent.

Monsieur le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche fait l'historique de la question.

Recommandation 1

R: 09-SAC-890831

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Léandre Desjardins

"Que le nombre de crédits des programmes de baccalauréat avec spécialisation soit de 120 à 126 crédits. Mais, que dans la description d'un programme, certains exercices d'apprentissage nécessaires à l'acquisition des savoirs puissent être identifiés et définis de façon distincte des cours. Si ces exercices doivent faire l'objet d'une évaluation distincte de celle des cours, que cette évaluation se fasse par les cotes S et NS."

AMENDEMENT

P: 10-SAC-890831

Il est proposé par Francis Weil et appuyé par Narendra Srivastava

"Ajouter après la première phrase: Sauf dans le cas des programmes qui sont affectés dans la recommandation 8b; dans ce cas le maximum sera de 138 crédits."

DÉJEUNER 12 h 50
REPRISE 14 h

Weil: Si l'assemblée est d'accord je vais modifier l'amendement et enlever dans ce cas le maximum sera de 138 crédits. Le secondeur est d'accord et l'assemblée aussi.

L'amendement se lit comme suit:

"Ajouter après la première phrase: Sauf dans le cas des programmes qui sont affectés dans la recommandation 8b."

PAUSE 15 h 55
REPRISE 16 h 15

9. RÉCEPTION DU SUPPLÉMENT 1989-1990

R: 18-SAC-890831

Il est proposé par Yvon Fontaine et appuyé par Lorraine Y. Bourque

"Que /e Supplément 1989-1990 soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

10. RÉCEPTION DU PROCÈS-VERBAL CCJ-890818

(Voir l'annexe B)

P: 19-SAC-890831

Il est proposé par Colette Martin et appuyé par Fernand

Arsenault "Que le procès-verbal CCJ-890818 soit reçu."

Quelques membres se disent insatisfaits des cotes attribuées à un certain nombre de programmes; en particulier le DSP du CUS ainsi que la Directrice générale de l'Éducation permanente.

Selon le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, les programmes du CUS ont été cotés 2 de façon temporaire. Parce qu'un Comité d'étude MESF - U de M doit déterminer les «vraies priorités».

Le rôle et le fonctionnement du CCJ est remis en question par deux membres.

Vote Pour 10 Contre 16 REJETÉ.

11. NOMINATIONS

Un membre demande s'il serait possible de passer la rubrique 11.3 avant les autres.

Monsieur le Président demande l'assentiment des membres. Tous sont d'accord.

11.3 Comité consultatif de sélection du Recteur

Il s'agit de nommer un étudiant ou une étudiante, membre du Sénat.

Monsieur le Recteur se retire pour cette partie de réunion. Léonard J. LeBlanc préside.

Monsieur LeBlanc explique qu'au BDS on lui avait demandé d'envoyer une note de service aux cinq étudiants avec quelques mots d'explication. Les consultations ont été faites et une personne devrait poser sa candidature.

R: 20-SAC-890831

Mise en candidature

Carmen Paulin

Proposeure: Lorraine Y. Bourque

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Carmen Paulin au Comité consultatif de sélection du recteur.

11.1 Comité d'attestation d'études

R: 21-SAC-890831

Mise en candidature

Rémi Guitard

Proposeur: Ronald Pettigrew

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Rémi Guitard au Comité d'attestation d'études.

11.2 Comité de sélection des grades honorifiques

R: 22-SAC-890831

Mise en candidature

Jean Ladouceur

Proposeure: Colette Martin

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Jean Ladouceur au Comité de sélection des grades honorifiques.

11.4 Comité des programmes

R: 23-SAC-890831

Mise en candidature

Larry Landry

Proposeur: Léonard J. LeBlanc

Monsieur LeBlanc précise qu'il a consulté le président de la FÉÉCUM et a vérifié auprès du candidat.

Monsieur le Président proclame l'élection sans concurrent de Larry Landry au Comité des programmes.

**12. RAPPORTS ANNUELS 1988-1989: COMITÉS DU SÉNAT, DOYENS, DIRECTEURS,
DIRECTRICES ET BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF
(Voir l'annexe C)**

R: 24-SAC-890831

Il est proposé par Yvon Fontaine et appuyé par Fernand Arsenault

"Que les rapports des comités du Sénat, des doyens, des directeurs, des directrices et du bibliothécaire en chef soient reçus."

Monsieur le Président félicite ceux et celles qui ont eu à préparer un rapport.

- Au CUS, on mise beaucoup sur l'ajout de la 2^e année du DSS.
- Concernant les normes linguistiques, à la réunion de novembre, une résolution demandait à chaque unité de faire rapport. L'ENEF en parle. Les autres facultés ou écoles? Suggestion est faite de les ajouter dans les prochains rapports.
- Les programmes coopératifs créent de l'enthousiasme à IENEF et aux Sciences. Une équipe devrait se pencher sur cette question pour voir s'il y a lieu d'en développer d'autres.
- Il faut se fixer un objectif de 400 étudiants gradués. Il faudra pour cela augmenter le nombre de bourses.
- L'effort de normalisation des rapports devra s'accroître. Certains ne parlent pas beaucoup des perspectives d'avenir.
- Un problème important est celui du ressourcement du personnel. Y a-t-il équité en matière d'emploi? Le rapport de l'Éducation permanente parle de ressources limitées. Un petit groupe s'intéresse à la reconnaissance des acquis; un groupe ad hoc préparera un rapport pour février prochain. La Directrice générale de l'Éducation permanente sollicite la collaboration des professeurs.
- Que deviennent ces rapports? Il serviront à la préparation du rapport annuel. Suggestion est faite de les faire relier pour distribution aux facultés et écoles et pour dépôt à la bibliothèque. Le BDS devrait voir au suivi.

Vote unanime ADOPTÉ

15. STATISTIQUES: ADMISSIONS-RÉADMISSIONS 1989-90

(Voir l'annexe D)

Viateur Viel explique. Il y a une augmentation au niveau des admissions. Ce matin, il était 3746; Nous aurons probablement une augmentation à l'inscription. Au CUM, c'est la première fois qu'on dépasse le cap des 4000 admissions (3731 l'an passé). Il y a eu un travail énorme de fait pour les réadmissions compte tenu du règlement universitaire adopté en février.

16. DISTRIBUTION DES NOTES

(Voir l'annexe E)

Monsieur le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique.

R: 25-SAC-890831

Il est proposé par Ronald Pettigrew et appuyé par Julien Chiasson

"Que le rapport sur la distribution des notes des étudiants et étudiantes des trois centres universitaires de l'Université de Moncton soit reçu."

Vote unanime ADOPTÉ.

17. AFFAIRES NOUVELLES

17.1 Création du Centre de recherche en conversion d'énergie

(Voir l'annexe F)

Monsieur le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche explique. Au Bureau de direction du Sénat, l'intention était de porter cette demande à la réunion de novembre. Par la suite, nous avons reçu un message d'une urgence indépendante de nous. A moins de procéder rapidement, on perdrait une subvention importante. Pour pouvoir le présenter ici nous avons trois conditions à remplir. J'avais la possibilité de vérifier au BDS; j'ai pu les informer et l'on voyait cela d'un bon oeil. Pour procéder, il fallait avoir une recommandation de la Faculté des sciences et de génie et du doyen de la Faculté des études supérieures et de la recherche. J'ai reçu une recommandation de la Faculté des sciences et de génie dans une lettre datée du 29 août 1989 avec une condition que des changements soient apportés à la structure de ce centre de recherche pour le rendre conforme aux structures. Cette condition est incluse dans la résolution. Monsieur Jankowski m'a informé qu'il a été capable de faire des consultations et lui aussi fait une recommandation favorable. Nous avons une situation vraiment intéressante pour l'École de génie. Il y a eu beaucoup de travail de fait à la Commission d'énergie électrique et pour celle-ci et également pour NBTeI. On a là une possibilité qu'il ne faut pas manquer.

R: 26-SAC-890831

Il est proposé par Léonard J. LeBlanc et appuyé par Narendra Srivastava

"Étant donné qu'il existe une assurance raisonnable de subventions suffisantes, stables et régulières pour le Centre de recherche en conversion d'énergie (CRCÉ) de sources extérieures telles la Commission d'énergie du Nouveau-Brunswick, le ministère des Ressources naturelles du Canada, l'Agence de promotion du Canada Atlantique (APÉCA), le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), et plusieurs sociétés du secteur privé (voir document à l'annexe F);

Attendu que le CRCÉ rencontre les autres critères établis par le Sénat et le Conseil des gouverneurs pour la création d'un centre de recherche, soit:

- a) Caractère pluridisciplinaire de la recherche envisagée;
- b) Nécessité d'identifier la mission et l'orientation de la recherche aux yeux des organismes de l'extérieur qui subventionnent la recherche;
- c) Disponibilité des ressources humaines et matérielles suffisantes et niveau valable d'activités de recherche; et
- d) La pertinence de la recherche envisagée.

Que le Sénat académique accepte que le Centre de recherche en conversion d'énergie soit créé;

Que ce Centre de recherche en conversion d'énergie soit sous l'autorité immédiate de l'École de génie de la Faculté des sciences et de génie;

Que le Centre ait comme objectifs premiers la recherche, le développement et l'évolution des connaissances en conversion d'énergie d'une part et la formation continue en recherche et développement d'autre part; et

Que les structures administratives du CRCE soient conformes aux directives du Sénat académique et du Conseil des gouverneurs stipulées dans le document intitulé «Politique relative à l'établissement et au fonctionnement des centres et instituts de recherche» (SAC-811112)."

Vote unanime ADOPTÉ.

- L'Hebdo Campus annonce la création de ce Centre avant que le Sénat ne soit saisi de la question. Quel est le rôle du Sénat? Le CCJ et le BDS se sont-ils prononcés?
- La situation est hors de notre contrôle; il y a risque de perdre 300 000\$ si nous ne procédons pas.
- Il n'y a pas de dépenses additionnelles non prévues au budget. Il y a de l'argent pour les collections de la bibliothèque. Une occasion unique pour l'École de génie.
- Il faudrait mettre en place une politique d'évaluation des centres de recherche.

17.2 Comité conjoint MESF - U de M (Voir l'annexe G)

Le Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche informe. Les membres du Comité conjoint sont:

- Raymond Daigle et Bill Smith pour le Ministère;
- Léonard J. LeBlanc et Armand Caron pour l'Université.

Le Comité prévoit sortir son rapport en novembre.

Il est à espérer que le Conseil des gouverneurs ne va pas considérer la création de choses académiques sans aller au Sénat.

Monsieur le Président voit mal que le Conseil prenne une décision sans passer par le Sénat; c'est une exigence de la Charte. Il assure que les membres du Sénat recevront le rapport en même temps que les membres du Conseil.

17.3 Nouvelle procédure d'admission

Un membre demande que le Sénat reçoive un rapport en novembre ou en février sur les nouveaux règlements concernant les délais et retards des inscriptions et des nouvelles admissions.

18. PROCHAINE RÉUNION

Elle aura lieu le 9 novembre 1989 à 9 h.

Les membres du Sénat présentent leurs sincères condoléances à Monsieur Gilles Long dont l'épouse est décédée en juillet dernier.

19. CLÔTURE

R: 27-SAC-890831

Il est proposé par Yvon Fontaine et appuyé par Colette Martin

"Que la séance soit levée."

Vote unanime ADOPTÉ.

Il est 19 h.

Contresigné le _____

Louis-Philippe Blanchard, Président

Gilles Long, secrétaire